

Projet d'augmentation de la capacité du lieu de dépôt définitif de sols contaminés à Mascouche

Dossier : 6212-06-006

Compte rendu de la période d'information publique du 12 décembre 2019 au 27 janvier 2020

La période d'information publique concernant le *Projet d'augmentation de la capacité du lieu de dépôt définitif de sols contaminés à Mascouche* a pris fin le 27 janvier 2020. Conformément au mandat qui lui a été confié le 28 novembre 2019 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (Q-2, r. 23)*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique.

Le projet

Justification et description

Le projet de Signaterre Environnement inc. vise l'augmentation de la capacité du lieu d'enfouissement de sols contaminés qu'il exploite actuellement à l'intérieur des limites de sa propriété à Mascouche dans la MRC des Moulins dans Lanaudière.

Cette augmentation serait réalisée par l'aménagement de deux nouvelles cellules d'enfouissement sur la superficie résiduelle exploitable de sa propriété de 175 000 m². Un volume additionnel d'environ 2 millions de m³ de sols contaminés, soit 4 millions de tonnes métriques, pourrait y être enfoui.

En supposant que le site reçoive annuellement une moyenne d'environ 75 000 m³ ou 150 000 tonnes métriques de sols contaminés, il est estimé que l'exploitation du site se poursuivra sur une période d'environ 26 ans au total. La préparation du site se fera par étapes liées à chacune des sous-cellules. L'ensemble des coûts du projet est évalué à près de 48 M\$.

En parallèle avec le projet assujéti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, l'initiateur a déposé une demande d'autorisation à la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour la construction d'un nouveau centre de traitement de sols modernisé ayant une plus grande capacité de traitement que celui actuellement en exploitation.

(Extrait du site Web du BAPE)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance d'information. Ces préoccupations sont les suivantes:

Le site du projet

- l'état actuel des cellules d'enfouissement sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;
- la situation par rapport au glissement de terrain survenu il y a une vingtaine d'années.

La durée de vie des cellules

- la méthode de calcul pour l'estimation de la durée de vie des cellules;
- l'optimisation de la durée de vie des cellules;
- l'état de la recherche et du développement pour le traitement des sols de catégorie D et supérieure.

Les autres préoccupations

- les raisons de la fermeture du site d'enfouissement de sols contaminés situé à Grandes-Piles et les possibilités d'utiliser ce site vacant;
- la prise en compte des conséquences engendrées par les changements climatiques dans la conceptualisation et l'élaboration du projet;
- le format de l'avis public jugée trop petit;
- l'impossibilité pour un citoyen d'assister à deux séances publiques du BAPE qui se sont tenues la même soirée dans la région de Lanaudière.

Les activités d'information et de communication

Le centre de consultation

Tous les documents en format papier sur le projet ont été déposés dans le centre de documentation du BAPE à Québec ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bibliothèque Bernard-Patenaude <i>Accès Internet gratuit</i>	3015, avenue des Ancêtres, Mascouche

Le site Web

Le communiqué de presse, annonçant la période d'information publique, a été déposé dans le site Web du BAPE ainsi que l'ensemble des documents du projet tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat du ministre. Ces documents sont accessibles par un hyperlien menant vers le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (www.ree.environnement.gouv.qc.ca) à partir duquel toute la documentation est disponible en version électronique.

La parution de l'avis public par l'initiateur

Date	Quotidien	Hebdo régional
14 décembre 2019	Le Journal de Québec	
14 décembre 2019	Le Journal de Montréal	
18 décembre 2019		La Revue de Terrebonne
8 janvier 2020		La Revue de Terrebonne

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
12 décembre 2019	Médias écrits et électroniques de Lanaudière	238	Site Web du BAPE
14 janvier 2020	Médias écrits et électroniques de Lanaudière	Ne s'applique pas	Site Web du BAPE

Les publications dans les médias sociaux

Dates et événements	Personnes rejointes
Du 12 décembre 2019 au 14 janvier 2020	Achat de publicité Facebook ciblée dans la région concernée et où se tient la séance publique d'information : 10 100 personnes rejointes
12 décembre 2019 Début de la période d'information publique	Compte Twitter du BAPE : 2 180 abonnés Compte Facebook du BAPE : 1 869 abonnés
14 janvier 2020 Rappel de la tenue de la séance publique d'information	Compte Twitter du BAPE : 2 214 abonnés Compte Facebook du BAPE : 1 977 abonnés

La séance d'information

Date	Le mardi 14 janvier 2020 à 19 h 30
Lieu	Impéria Hôtel & Suites, 2935, boulevard de la Pinière, Terrebonne
BAPE : Animation	M ^{me} Alexandra Barbeau, conseillère en communication
Accueil et prise de notes	M ^{me} Caroline Cloutier, coordonnatrice
Initiateur du projet	M. Guy Fortin, Signaterre Environnement inc. M. Alnoor Manji, Signaterre Environnement inc. M. Samuel Roger, Signaterre Environnement inc.
Assistance	16 personnes
Webdiffusion audio	15 visionnements
Durée	1 heure

Les relations de presse

Un breffage média préalable à la séance publique d'information a eu lieu le 7 janvier 2020 en direct sur Facebook. Les médias présents, Radio-Canada et la Télévision Régionale des Moulins, ont pu s'informer sur le BAPE, son rôle, les mandats qui lui sont confiés et la séance publique d'information.

Deux médias étaient présents à la séance publique d'information du 14 janvier 2020 : La Revue de Terrebonne et la Télévision Régionale des Moulins.

La revue de presse

Une entrevue a été accordée le 14 janvier 2020 à l'émission *Le BULLETIN* de la Télévision Régionale des Moulins qui a également couvert la séance publique d'information. Un article de la Revue de Terrebonne est également paru le 17 janvier 2020.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec le chargé de projet au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.

Québec, le 29 janvier 2020

Alexandra Barbeau, conseillère en communication, chargée du dossier
En collaboration avec Caroline Cloutier, coordonnatrice